

Elle l'accuse de l'avoir violée dans le train

Un Marocain de 19 ans comparaisait jeudi pour une relation sexuelle violente dans les WC d'un RER avec une Vaudoise de 17 ans.



(Photo: Keystone)

on off i

Une faute?

Signalez-la-nous!

Il l'aurait accostée en gare de Lausanne. Après une première tentative de drague infructueuse, il l'a suivie. Elle était un peu ivre. Les deux se sont embrassés avant de monter dans le RER en direction de Vallorbe. Ensuite, c'est derrière la porte des WC du train que tout s'est joué pendant plus de 30 minutes, ce 22 juin 2016, vers 20h, comme le racontent «[24 Heures](#)» et «[Le Matin](#)» dans leurs éditions de vendredi.

Une relation violente mais consentie, selon le Marocain de 19 ans, requérant d'asile illettré. Un viol, selon la Vaudoise de 17 ans, absente au procès. Puis, comme le montrent les images de vidéosurveillance de la rame, une fois sortis des toilettes, les deux se sont assis ensemble. Ils se sont même embrassés. La fille paraissait même plutôt souriante. Puis, lorsque le migrant est descendu du train, elle a fondu en larme.

Le lendemain, l'adolescente s'est rendue au CHUV. Les examens médicaux ont révélé des lésions dans les parties intimes, des marques sur la gorge, des griffures et des bleus ailleurs sur son corps. Elle a dû se soumettre à une trithérapie préventive. Depuis les faits, elle a perdu 8 kilos, a arrêté sa formation et ne montre plus la joie de vivre que les témoins appelés hier à la barre lui connaissaient avant les faits.

Le procureur a requis 6 ans de prison contre le jeune homme. Son avocate plaide l'acquittement, présentant son client comme un coupable idéal qui n'aurait fait que répondre aux avances de la jeune femme et mettant en avant que la victime n'a jamais crié pour appeler à l'aide.

(mkm)